

Réunion de mise en place du Conseil Citoyen Consultatif

26 septembre 2020



COMPTE RENDU

Participants : 20 citoyens ainsi que les quatre élus de la Commission communale citoyenne : Ismaël OGEZ, Raymond CARLIN, Yves PERRICHET et, par visio-conférence, Fabienne GASTAUD.

Ordre du Jour : - fonctionnement du conseil
- tour de table des participants
- programmation des prochaines réunions

Raymond Carlin rappelle que l'objet de la réunion est de discuter de ce qui préoccupe les habitants de Briançonnet, sans agressivité et dans le respect de tous les participants.

Il est aussi rappelé que l'objectif aujourd'hui n'est pas de faire des questions-réponses, mais de repérer les thèmes qui reflètent les préoccupations des habitants et de voir comment on peut y travailler : on ne réglera pas les problèmes aujourd'hui.

Léo Raymond **présente les fonctions du conseil citoyen** consultatif de Briançonnet, telles qu'elles ont été arrêtées et votées à l'unanimité en Conseil municipal du 18 juillet 2020 :

- un espace d'information et de concertation
- qui se préoccupe des questions d'intérêt général
- qui est ouvert à tous
- et qui s'organise et s'administre librement.

Il travaille dans un esprit de dialogue constructif avec la Mairie, qui s'est engagée à fournir toutes les informations sur les études et projets engagés ou envisagés et à faciliter l'accès aux données publiques.

Au cours des échanges il ressort que l'important est que les citoyens puissent contribuer à la préparation des décisions avant qu'elles ne soient prises, dans l'objectif de produire une décision de qualité à la satisfaction générale. A noter que cette démarche n'enlève rien au

pouvoir de décision du Conseil municipal mais au contraire vient l'appuyer d'autant plus grâce à la participation des citoyens.

Questions posées :

- Quelles sont les compétences qui restent aux communes ? Comment faire de la participation citoyenne quand de nombreuses compétences ont été transférées à la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG) ?

Il n'est pas exclu de demander, dans ce contexte, des informations aux services de la CAPG, et de voir avec la Commune comment travailler avec les services de la CAPG.

Sur les compétences, celle de l'éclairage public est évoquée à titre d'exemple. Fabienne Gastaud indique qu'elle pourra apporter des éléments sur ce thème notamment des possibilités de financements.

Raymond Carlin fait valoir que chaque thème pourra être discuté avec les commissions communales, qui ont été créés pour ça (voir en annexe la liste de ces commissions et leur composition).

Puis un **tour de table** est engagé pour connaître les préoccupations des participants. Sont évoqués :

1 - Le nettoyage/entretien de la commune, des toilettes et des cimetières, ainsi que le débroussaillage autour des habitations.

2 - L'auberge restaurant : savoir sur quoi il est possible encore d'agir dans le cadre d'une concertation. Quelle est la marge de manœuvre sur ce projet important (financement de la part communale, équipement des locaux, activités envisagées, modes de gestion, etc.) ?

3 - La décharge : elle correspond à un besoin pour les usagers ; cependant ce sujet préoccupe la mairie et de nombreux habitants, surtout concernant le contrôle de la nature des dépôts. Le maire évoque la possibilité d'installer des appareils photos de surveillance. Les citoyens présents se questionnent plutôt sur comment l'aménager et comment peut-on la mettre aux normes si cela est possible

4 - La préservation et la gestion du patrimoine communal :

- Du réseau d'eau : des fuites sur le réseau d'eau, qui impactent certaines maisons, ont été évoquées.
- Du patrimoine bâti : comment participer aux réflexions sur la mise aux normes du parc locatif (rénovation et isolation thermique des chalets et des bâtiments) ?
- Du patrimoine culturel : la chapelle St Martin par exemple ?

5 - L'accueil et l'installation de jeunes ménages : quelques-uns viennent de s'installer, comment les accueillir (pot des nouveaux arrivants, par exemple), comment faire en sorte qu'ils puissent travailler (importance d'accélérer l'installation de la fibre), améliorer les logements communaux pour des résidents à l'année (question énergétique), renforcer

l'animation culturelle, y compris pour les enfants (il y a des artistes sur la commune qui peuvent et souhaitent y contribuer), ce qui implique aussi d'améliorer l'acoustique de la salle et d'aménager aussi l'extérieur pour des activités...

Il importe de valoriser le territoire en améliorant la qualité des services et les conditions de vie.

6 - Améliorer et sécuriser l'approvisionnement alimentaire des habitants des villages en favorisant l'installation d'agriculteurs dans le haut pays et en soutenant l'épicerie existante, etc.

7 - Améliorer le service de la cantine (actuellement assuré par la SODEXHO) en favorisant les produits bio et en travaillant à diminuer les gaspillages pour limiter les coûts. Le développement d'une cantine à 70% bio à St Vallier de Thiey pourrait être un atout. Ismaël informe qu'il a déjà pris une option sur ce nouveau service.

8 - Élargir les zones de desserte du transport à la demande : pour le moment, seule la ville de Puget-Théniers est desservie. Comment organiser le co-voiturage et optimiser l'utilisation du transport scolaire pour Saint Auban ?...

9 - Ce thème rejoint celui de l'agriculture sur le territoire, avec d'une part, l'élaboration d'un PAT (plan alimentaire territorial), qui nécessite une forte implication des élus et des acteurs du territoire, et d'autre part, de dégager des terrains pour les agriculteurs avec un travail à faire sur l'identification des biens sans maître et vacants, et ensuite le lancement d'une procédure pour que la commune récupère ces terrains. S'appuyer sur l'exemple de Mouans-Sartoux et de la Métropole de Nice (Cf. St Jeannet) à cet égard.

10 - Assurer un contrôle de l'accès à la rivière, où les anciens terrains agricoles sont endommagés par le passage des motos, ce qui contrevient aux réglementations.

A l'occasion de ce tour de table, quelques **informations sont données par les élus** :

- Sur la salle polyvalente : l'amélioration de son acoustique et son équipement de sonorisation sont à l'étude avec une demande de subvention en cours dans une perspective d'accueillir des spectacles, des conférences voire des séminaires.

- Sur la rénovation des chalets : la commune a obtenu une subvention de la Région sur le « CRET 2 » (Contrat Régional d'Équilibre Territorial) pour en améliorer l'isolation.

- Sur le débroussaillage et la décharge, la question du civisme est évoquée : les habitants jetteraient n'importe comment des déchets interdits dans cette décharge ; le débroussaillage autour des chalets notamment est rendu difficile en raison des crottes de chien....

- Sur les moyens en personnel, la Commune disposera d'un agent en moins à la fin du mois. Il sera remplacé partiellement par un marché passé avec une entreprise.

De manière générale, il ressort que l'information et la concertation avec les habitants doivent se faire bien en amont de l'élaboration des projets, afin de mobiliser les compétences citoyennes : la commune dispose sur son territoire d'habitants aux savoir-faire variés, qu'il faut utiliser pour renforcer la qualité des projets.

Conclusion provisoire

Le rythme des réunions du conseil citoyen a été discuté (1 mois ? 3 mois ?). Finalement, il apparaît que le conseil doit se réunir en fonction des besoins. Qu'il est important de travailler avec la Mairie et ou au sein des commissions communales sur des thèmes et d'améliorer l'information des habitants d'une manière continue sinon permanente.

Et compte tenu de la Covid, nous devons rechercher à limiter le nombre de réunions publiques en présentiel pour privilégier les réunions et échanges par téléphone ou internet même si aujourd'hui tous les habitants ne sont pas équipés du matériel nécessaire ou ne maîtrisent pas les outils numériques.

La **communication entre les citoyens** se fera comme pour l'envoi de ce compte-rendu, par mail, à tous ceux qui ont laissé leur adresse mail, par publication sur le site de la mairie, et grâce à une boîte mail de contact qui a été ouverte pour le conseil citoyen : conseilcitoyenbrianconnet@gmail.com

Des outils de travail partagé devraient être mis en place très prochainement, avec une formation pour ceux qui le souhaitent, éventuellement avec l'appui de l'ERIC à la MSAP de Saint-Auban.

Aucun thème prioritaire n'a été choisi, et il a été suggéré de poursuivre le recueil des attentes et des besoins des habitants.

De son côté, la municipalité s'engage à répondre aux demandes d'information sur tous les projets en cours et leur état d'avancement, et sur les intentions de projet qui pourraient être alors discutés.

Appel aux compétences des habitants : Dans un premier temps, il apparaît nécessaire, en appui à la municipalité, de mobiliser les savoirs et les compétences des habitants et des associations présentes sur le territoire, en matière d'élaboration de projets, de recherche de financements, d'animation territoriale, mais aussi de valorisation du patrimoine, et enfin d'information des habitants, ...

CR préparé par NT/LR/RP/....